



17 septembre, 2004

Cabinet du Premier Ministre
80, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0A2

Monsieur le Premier Ministre,

Je vous écris au nom de l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement (ACCR) afin de vous transmettre nos meilleurs vœux en prévision du retour imminent du Parlement et de vous exprimer notre espoir de poursuivre la collaboration qui existe entre l'ACCR et le gouvernement du Canada en vue de promouvoir l'Économie d'innovation du Canada au 21^e siècle.

Nous aimerions, particulièrement, reprendre énergiquement notre dialogue sur la manière dont nous pouvons travailler ensemble pour augmenter le capital de risque accessible aux entrepreneurs canadiens, et pour garantir qu'une partie importante de ce capital serve à financer de nouvelles entreprises qui commercialisent les technologies qui émanent des universités et des centres de recherche du Canada.

L'ACCR a été établie en 1974 et elle compte aujourd'hui plus de 850 membres qui représentent la majorité des sociétés d'investissement privé. Les membres de l'ACCR ont plus de 50 milliards de dollars sous gestion dans trois types d'investissement privé.

- ***Le capital de risque***—se caractérise généralement par des investissements dans des sociétés en début de croissance qui sont, pour la plupart, des entreprises de technologie;
- ***Le rachat***—se caractérise en grande partie par un investissement à risque dans des entreprises fermées ou cotées en bourse qui entreprennent un changement fondamental de leurs activités ou de leur stratégie; et
- ***Le financement mezzanine***—se caractérise principalement par l'utilisation d'une dette de second rang, ou d'actions privilégiées avec « clause de participation », pour investir dans une large mesure dans le même type de sociétés et de transactions que les fonds de rachat.

Comme vous le savez, le capital de risque en particulier, mais aussi l'investissement privé sont la cheville ouvrière de la création de nouvelles entreprises et de la restructuration d'entreprises existantes. Ils sont donc essentiels pour permettre au Canada de surclasser la concurrence internationale et de créer des possibilités d'emploi de haute qualité au Canada. L'industrie est responsable d'alimenter une bonne partie de la « nouvelle économie » et de revitaliser un grand nombre d'entreprises de « l'économie du passé ».

Malheureusement, il y a lieu de s'inquiéter aujourd'hui.

- L'industrie canadienne du capital de risque a seulement la moitié de la taille de l'industrie du capital-risque repère au monde (les É.-U.) mesurée en fonction de chaque population ou d'une fraction du PIB. Cela veut dire qu'il y a moins de financement pour les démarrages d'entreprises canadiennes et que celles-ci sont désavantagées par rapport à la concurrence internationale.
- Cette situation risque de s'aggraver vu que nos données indiquent que l'apport de nouveaux capitaux dans l'industrie du capital de risque a considérablement ralenti en 2003, une tendance qui se poursuit en 2004. Si elle persiste, elle entraînera inévitablement une baisse correspondante de l'investissement en capital de risque et l'étiollement des perspectives de croissance pour les compagnies qui comptent sur le capital de risque privé pour financer leur expansion.

Nous croyons qu'il est important de ne pas se contenter du rendement économique positif du Canada actuellement et que nous devrions plutôt prendre les mesures nécessaires pour bâtir l'économie de demain. Le succès à cet égard peut servir de pierre d'assise qui étaye les autres priorités d'intérêt public. À cette fin, nous croyons que la politique gouvernementale touchant le capital de risque et les autres formes d'investissement privé devrait s'inspirer des principes suivants.

- Le/les gouvernement/gouvernements devrait/devraient accélérer les discussions avec l'industrie du capital de risque et d'investissement concernant les façons d'augmenter considérablement, et de manière durable, le capital de risque accessible aux entreprises – nous proposons comme objectif national de développer l'industrie canadienne au niveau de l'industrie du capital-risque repère (É.-U.). Cela voudrait dire doubler la taille de l'industrie canadienne.
- Le/les gouvernement/gouvernements pourrait/pourraient encourager la formation de capital d'investissement privé : a) en développant des structures de type fonds de fonds, b) en encourageant les fonds de pension, les compagnies d'assurance et les autres investisseurs institutionnels à inclure des capitaux propres dans leur affectation de l'actif, et c) par d'autres moyens dont nous aimerions avoir l'occasion de discuter avec vous.

- Le Canada a besoin de méthodes plus efficaces pour commercialiser la technologie s'il veut profiter de ses investissements considérables dans la recherche et le développement. À titre d'exemple, il devrait y avoir coordination, si ce n'est harmonisation, avec les programmes de commercialisation de la technologie des gouvernements provinciaux.
- L'ensemble de l'écosystème financier à risque doit être abordé de manière holistique plutôt que fragmentée. L'objectif devrait être de créer une toile sans couture de mécanismes de financement axés sur chaque stade de développement potentiel des sociétés en portefeuille, à partir du pré-démarrage et du démarrage, tout au long de l'expansion et des stades ultérieurs. L'écosystème financier est évidemment relié également aux autres aspects clés des politiques gouvernementales tels l'éducation, la fiscalité, l'encouragement des exportations et autres du même genre.

Dans un premier temps, nos membres aimeraient avoir une idée des propos que votre gouvernement a l'intention d'inclure à ce sujet dans le prochain discours du Trône. Nous espérons aussi avoir l'occasion de nous entretenir avec vos représentants au cours de la période précédant la publication du prochain Budget.

Si l'ACCR peut vous être utile, veuillez contacter le soussigné au (604) 891-3260 ou à rlouis@ventureswest.com ou notre Directeur exécutif, Richard Remillard au (613) 744-8969 ou à remillard@bellnet.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Président de
L'Association canadienne du capital de risque et d'investissement



R. J. Louis

cc: Chefs des partis d'opposition fédéraux
Ministres des Finances et de l'Industrie
Premiers Ministres provinciaux